

## Contrat d'engagement

à l'Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne et de Proximité

entre l'AMAP „les choucas gourmands“ et

**SAISON 2017**

**Distribution les vendredis de 17h à 19h**

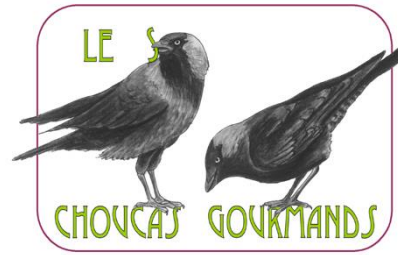
**au siège de l'AMAP**

3bis chemins des bruyères THIEFOSSÉ

En cas de problème contacter

Isabelle ou

Monique au **07 89 71 36 96**



les producteurs : La ferme de Reherrey

**Vincent Muller et Pascale Miclo**

83 route de Reherrey 88200 VECOUX

03 29 61 06 25 ou 06 71 48 83 54

[fermedereherrey@gmail.com](mailto:fermedereherrey@gmail.com)

### CONTRAT DE VIANDE BIO DE VEAU/STEAK HACHES SURGELES

NOM de l'adhérent : .....

Demeurant : .....

Tél : ..... Mobile : ..... Email : .....

#### **ENGAGEMENT DU PRODUCTEUR :**

Je m'engage à :

- produire de la viande de veau et de bœuf selon des modes de production de l'agriculture biologique en accord avec la Charte des Amap ci-jointe.
- fournir aux abonnés les colis de veau et/ou de steaks hachés dont ils ont choisi les quantités et les dates de la livraison sur le présent contrat.
- informer sur le fonctionnement de la ferme ainsi que des événements liés à la production.
- accueillir les groupes de consomm-acteurs pour les visites.

#### **ENGAGEMENT DU CONSOMM-ACTEUR ADHERENT :**

- Je m'engage à payer et venir réceptionner les quantités de viande que j'ai commandées aux dates de livraison que j'ai déterminées sur le présent contrat.
- J'adhère au principe de l'AMAP et suis à jour du montant de l'adhésion (10,00€)  
Je suis tenu au courant régulièrement de l'évolution de la production.
- Je suis conscient de partager les risques (intempéries, maladies, ...) et contribue ainsi à être solidaire du producteur.

#### **Produits proposés :**

- Des colis de veau de 5 kg environ qui contiennent des escalopes, des côtes, du sauté sans os, de la blanquette avec os, des rôtis et éventuellement du jarret et du filet.
- Des colis de 50 steaks hachés à 100g pièce (5kg en tout), emballés individuellement.  
Les steaks hachés sont confectionnés avec la bête entière (entre 5 et 8 % de matière grasse) et surgelés à Eloyes.
- Des abats de veau, qui se commandent en supplément du colis.

Produits	Poids	Prix	09 février	18 mai	14 septembre	14 décembre	Prix total
Colis de veau	≈ 5kg	70,00 €					
Colis de steaks hachés surgelés	5 kg	11 €/kg soit 55,00 €					
<b>Total</b>							

### Les abats :

Également à 13,50€ / kilo pour le foie et le ris, le reste étant à 6€/kg

Pour mémoire, par veau : 2 ½ têtes, 4 pieds, du foie en tranches, 1 cœur, 1 ris, 2 rognons, 1 cervelle, 1 langue.

A multiplier par 2 ( nombre de veaux abattus).

Ils sont à réserver au moins 3 semaines avant la livraison auprès de l'AMAP. Les quantités en sont limitées et suivant le nombre de commandes, celles-ci peuvent ne pas être toutes satisfaites. Les premiers inscrits seront les premiers servis. Ils seront réglés lors de chaque distribution.

### CONDITIONS DE REGLEMENT DU CONSOMMATEUR ADHERENT

1. Le paiement s'effectue par 1 chèque du montant de la commande et ceci pour chaque livraison libellé

à l'ordre de l' *EARL de Reherrey*

2. Les abats sont réglés à la livraison.

3. En cas de chèques libellés avec 1 nom différent, veuillez noter ce 2<sup>ème</sup> nom au crayon au dos du chèque.

	Montant
1 <sup>er</sup> chèque daté du 1 <sup>er</sup> février 2018	
2 <sup>ème</sup> chèque daté du 1 <sup>er</sup> mai 2018	
3 <sup>ème</sup> chèque daté du 1 <sup>er</sup> septembre 2018	
4 <sup>ème</sup> chèque daté du 1 <sup>er</sup> décembre 2018	
<b>Total</b>	

### Livraisons :

Elles auront lieu **les vendredis 09 février, 18 mai, 14 septembre, 14 décembre de 17 à 19h** au siège de l'AMAP au 3bis, chemin des Bruyères à Thiéfosse.

Le camion frigorifique sera stationné devant l'entrée de l'AMAP. Pensez à apporter une glacière pour ne pas rompre la chaîne du froid.

Fait à .....

le .....

Les producteurs : Vincent Muller ou Pascale Miclo

L'adhérent : .....

Contrat fait en 2 exemplaires à retourner à l'AMAP.